

Tel que prononcé

DÉCLARATION AU CONSEIL DE SÉCURITÉ
PAR
LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'AFRIQUE
CENTRALE
ET CHEF DU BUREAU RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE
CENTRALE (UNOCA)

M. Abdou Abarry

New York, le 8 décembre 2022
(Séance publique)

Madame la Présidente,

1. Je voudrais, dès l'entame de mon propos, vous adresser mes vives félicitations pour la présidence du Conseil de Sécurité et vous souhaiter pleins succès dans l'exercice de celle-ci.

Distingués membres du Conseil de sécurité,

2. La présentation du 23^{ème} rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) m'offre l'agréable opportunité de m'adresser à vous, non sans une certaine émotion, dans la mesure où, de 2020 à 2021, en tant que Représentant permanent du Niger, j'ai œuvré aux côtés de certains d'entre vous à la recherche de solutions viables aux grands défis qui menacent la paix et la sécurité dans le monde. Je me présente devant vous aujourd'hui dans une fonction différente, celle de Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNOCA, dans la continuité de ce même engagement.

3. Il y a exactement un an, je présidais le Conseil de sécurité, et donc la session lors de laquelle mon prédécesseur, l'Ambassadeur François Louncény Fall, se prêtait au même exercice qui m'est assigné aujourd'hui. Je voudrais ici rendre un vibrant hommage à l'Ambassadeur Fall pour l'excellent travail qu'il a accompli à la tête de l'UNOCA, et pour ses conseils avisés qui m'ont permis de démarrer mon mandat sous de bons auspices.

Madame la Présidente,

4. Depuis ma prise de fonction effective à Libreville au début du mois de septembre, j'ai eu l'occasion unique de voir ce que j'appellerais « les deux visages » de l'Afrique centrale : Une terre de grands défis, mais également de formidables opportunités, notamment en matière de développement économique et social, d'une part, et de consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit, d'autre part.

5. S'agissant de la démocratie et de l'Etat de droit, un examen des récents processus électoraux en Afrique centrale montre des progrès significatifs malgré d'importants défis. En effet, l'alternance survenue à São Tomé-et-Príncipe et les résultats bien que serrés des élections en Angola sont une claire indication que les élections sont loin d'être une simple formalité en Afrique

centrale. Il convient également de se féliciter de la tenue d'élections pacifiques au Congo et en Guinée équatoriale.

6. Une tendance positive dont j'ai été témoin depuis ma prise de fonctions est **le renforcement de la participation et de la représentation des femmes dans les institutions et processus politiques**, à la faveur, entre autres, des rendez-vous électoraux que j'ai évoqués plus haut. Ainsi, grâce aux mesures incitatives prises en Angola et à São Tomé-et-Príncipe, les élections dans ces pays ont permis d'obtenir une plus grande proportion de femmes dans les assemblées parlementaires et au gouvernement. L'élection de femmes à la tête des assemblées nationales de ces deux pays, pour la première fois de leur histoire, et la désignation d'une femme, Madame Esperança da Costa, comme Vice-Présidente en Angola, sont une nouvelle source de fierté pour cette sous-région où le Rwanda est déjà, un modèle mondial et où d'autres pays, notamment le Gabon, pays hôte de l'UNOCA, ont fait des efforts appréciables ces dernières années en matière de promotion de la participation et de la représentation politiques des femmes.

7. Pendant la période couverte par ce rapport, **l'engagement de l'Afrique centrale en faveur de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques et ses effets, y compris sur la paix et la sécurité, s'est poursuivi et renforcé**. La CEEAC et certains de ses Etats membres ont ainsi été particulièrement actifs lors de la COP27 qui vient de se tenir à Charm el-Cheikh, en Egypte, après avoir aussi abrité des réunions préparatoires de cette importante conférence.

8. C'est le lieu ici de souligner que cet engagement est loin d'être une simple posture dans cette sous-région. Tout d'abord, l'Afrique centrale abrite le bassin du Congo, l'un des deux poumons verts de notre planète. Cependant, malgré la bonne volonté affichée par les Etats concernés, j'ai bien peur que ce patrimoine écologique mondial ne pourra être préservé que si les Etats de cette aire géographique coopèrent entre eux et bénéficient d'un accompagnement adéquat des partenaires. Ensuite, il convient de rappeler que l'Afrique centrale subit de plein fouet les effets du changement climatique, notamment par la multiplication d'évènements climatiques extrêmes. Par ailleurs, la compétition pour l'accès aux ressources naturelles comme l'eau, les terres et les pâturages continue d'être l'une des causes des violences intercommunautaires qui ne cessent de croître en nombre et en intensité dans certains pays de la région et dont se servent certains groupes armés.

Madame la Présidente,

9. Au-delà des menaces de nature climatique et environnementale, l'Afrique centrale fait face à **d'autres défis liés à la gouvernance et aux droits de l'homme, ainsi qu'à la situation sécuritaire**. Permettez-moi d'en évoquer quelques-uns.

10. **En matière de gouvernance et de droits de l'homme**, force est de constater que malgré l'organisation d'élections périodiques, ce dont il faut se féliciter, la crédibilité de celles-ci est souvent remise en cause par certains acteurs qui contestent par la même occasion la légitimité des dirigeants qui en sont issus. Cette contestation s'exprime la plupart du temps de manière pacifique. Dans d'autres cas, cependant, cette contestation prend une forme violente, comme les évènements survenus récemment à São Tomé-et-Príncipe et au Tchad. Tout en condamnant, toute tentative de prise de pouvoir par la force ainsi que les atteintes à l'ordre public, nous devons continuer d'exhorter les Etats de l'Afrique centrale à ouvrir davantage l'espace politique et civique pour promouvoir une expression pacifique et ordonnée des opinions, et à prendre des dispositions pour renforcer l'inclusivité, la diversité et la crédibilité des processus politiques, seule façon de rendre

Tel que prononcé

légitimes les institutions qui en sont issues. Nous exhortons également les autorités étatiques à assurer le plein respect des droits et libertés fondamentaux et d'éviter tout usage disproportionné de la force dans le maintien de l'ordre public.

11. **Sur le plan sécuritaire**, l'Afrique centrale continue d'abriter des groupes armés et terroristes, dont l'action néfaste a des conséquences dramatiques principalement pour les populations civiles et les biens économiques. Des milliers de personnes sont ainsi forcées de quitter leurs domiciles, parfois même leurs pays d'origine, et ont besoin d'une assistance humanitaire.

12. Je voudrais évoquer ici la situation dans le **bassin du lac Tchad** où les groupes extrémistes violents conservent une importante capacité de nuisance, en dépit de leur affaiblissement. Il faut maintenir la pression militaire contre ces groupes, de manière coordonnée, dans le cadre de la Force mixte multinationale. A cet effet, je salue le renforcement annoncé par le Tchad de sa présence militaire dans le bassin du lac Tchad. J'appelle les partenaires à apporter un appui adéquat aux efforts militaires en cours, mais aussi à la mise en œuvre de la Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad affectées par la crise Boko Haram qui doit permettre de traiter les causes profondes de cette crise. C'est le lieu ici de saluer la bonne coopération entre l'UNOCA et l'UNOWAS ainsi que les actions de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies en faveur d'un retour durable de la paix dans cette zone.

13. La situation dans **les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun** continue de menacer la stabilité de ce pays pourtant pilier de l'intégration économique en Afrique centrale. Les attaques contre les cibles civiles, y compris les écoles, et l'expansion de la violence vers d'autres régions du Cameroun sont inacceptables et doivent immédiatement cesser. Je salue la volonté affichée par les autorités camerounaises de privilégier la résolution de cette crise par des moyens pacifiques, en engageant des discussions avec les groupes armés et la diaspora.

14. Pendant la période couverte par ce rapport, la **sécurité maritime dans le golfe de Guinée** a continué d'afficher des progrès significatifs. Nous devons maintenir cet élan, en renforçant les capacités nationales et en renforçant la coordination régionale, y compris dans le cadre de l'Architecture de Yaoundé. Je salue les efforts de la CEEAC en vue de l'adoption de stratégies régionales sur la gouvernance maritime, la sécurité maritime et l'économie bleue dont le point culminant sera le premier sommet maritime de la sous-région qui se tiendra en janvier 2023 à Kinshasa.

Madame la Présidente,

15. L'Afrique centrale fait certes face à de nombreux défis, **mais cette sous-région dispose également, comme je le disais à l'entame de mon propos, de nombreux atouts** qui, s'ils sont adéquatement exploités, peuvent lui permettre de relever ces défis avec succès.

16. Ces atouts tiennent tout d'abord aux **ressources immenses** dont l'Afrique centrale regorge. Je voudrais en particulier parler des ressources humaines, de cette jeunesse dynamique dans une région où l'âge moyen s'établit à un peu plus de 17 ans. Bien formée, soutenue, motivée et associée de manière adéquate à la gestion de la chose publique, cette jeunesse est un capital humain précieux qui pourrait permettre d'atteindre rapidement les objectifs de développement durable. Nous devons

Tel que prononcé

cependant demeurer conscient que, mal formée et victime d'exclusion socioéconomique, cette jeunesse pourrait être attirée par les groupes terroristes et criminels et être ainsi un facteur d'instabilité.

17. Les atouts de l'Afrique centrale résident aussi dans le **rôle et la capacité des organisations sous-régionales** à promouvoir une vision commune des questions essentielles sans laquelle aucun progrès n'est possible. Ainsi, depuis ma prise de fonction, la CEEAC a affiché une volonté claire de jouer pleinement son rôle de pilier, en Afrique centrale, de l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Cette volonté s'est matérialisée par des actions rapides pour accompagner notamment la transition politique au Tchad et préserver la stabilité et les acquis démocratiques à São Tomé-et-Príncipe. Dans ces deux cas, la CEEAC a exprimé la volonté de travailler étroitement avec les Nations Unies, comme l'atteste la visite conjointe que j'ai menée avec le Président de la Commission de la CEEAC, l'Ambassadeur Gilberto da Piedade Veríssimo, à São Tomé suite aux graves événements intervenus dans ce pays. Je saisis cette occasion pour saluer la participation de l'Ambassadeur Veríssimo à la présente session.

Madame la Présidente,

18. Pour une plus grande efficacité, les entités des Nations Unies en Afrique centrale ont initié une tradition de concertations régulières. Dans ce cadre, je suis heureux de rapporter que mes collègues du Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs, des opérations de maintien de la paix en République centrafricaine et en République démocratique du Congo et moi-même venons de tenir du 29 novembre au 1^{er} décembre, à Luanda, en Angola, une réunion de coordination lors de laquelle nous avons identifié les voies et moyens pouvant nous permettre d'être « unis dans l'action » sur les défis de paix, de sécurité et de gouvernance qui se posent à la région. Je me réjouis également de la bonne collaboration avec les autres présences des Nations Unies dans la région, notamment les coordonnateurs résidents et les équipes de pays qui sont des partenaires importants en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

19. **Pour conclure, je voudrais souligner que l'année 2023 sera marquée par des processus politiques importants dans certains pays de l'Afrique centrale. En gardant à l'esprit que les dernières élections dans ces pays ont été marquées par la violence,** un accompagnement international des efforts nationaux et régionaux pourrait être nécessaire afin d'assurer des processus électoraux paisibles. Je voudrais réitérer l'engagement de l'UNOCA, dans le cadre de son mandat, à jouer pleinement son rôle dans ce sens, travaillant en coordination avec les autres entités pertinentes des Nations Unies et en appui aux Etats et aux organisations régionales comme la CEEAC. A cet effet, un soutien accru du Conseil de Sécurité sur le plan politique sera essentiel.

Je vous remercie de votre attention.